

Le 27 novembre 2020 à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 20 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

GIBERT Maryline

CAZORLA Dominique

GOUTORBE TORRE Jeannine

CHABRIER Alexandre

MOREL Nathalie

CHARBONNIER Jérôme

PENT Damien

DEFOND Marion

PERRET Clotilde

DEFOND Thérèse

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil du 30 Octobre
- Admission en non-valeurs à la demande de la trésorerie
- Modification des horaires scolaires du matin
- Étude de devis pour des travaux électriques dans deux logements de l'école
- Étude de devis pour l'équipement informatique du secrétariat de mairie
- Étude d'une proposition de maintenance du photocopieur
- Étude de devis pour un Diagnostic Performance Énergétique dans des appartements communaux
- Suite à donner au projet de piste forestières des Moussus
- Réflexion sur une demande d'implantation d'éoliennes dans les Bois Noirs
- Ouverture de poste pour l'emploi d'un agent d'entretien à temps partiel
- Suivi du projet d'aménagement du stade
- Demande de subvention pour les travaux du bloc support du sapin de Noël
- Questions diverses

Ordre : Approbation du compte-rendu du conseil du 30 Octobre

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

Ordre : Admission en non-valeurs à la demande de la trésorerie

Pour une régularisation comptable, il convient d'amputer le compte 60623 d'un montant de 50€ et d'affecter 50€ au compte 6541.

Ordre : Modification des horaires scolaires du matin

Vu la demande de l'enseignante,

Vu l'avis du conseil d'école en date du 5 novembre 2020,

Considérant que les services de transport scolaire et de garderie ne seront pas fortement impactés,

Le conseil municipal demande la modification des horaires scolaires selon le tableau suivant :

	Anciens horaires	Nouveaux horaires
Accueil par l'enseignante	8h20 à 8h30	8h35 à 8h45
Début de classe	8h30	8h45
Fin de classe le matin	11h30	11h45

Ordre : Étude de devis pour des travaux électriques dans deux logements de l'école

Le conseil municipal est dans l'attente de réception de plusieurs devis. A la réception de ceux-ci, cette demande sera de nouveau examinée lors du prochain conseil.

Ordre : Étude de devis pour l'équipement informatique du secrétariat de mairie

Proposition 1 : remplacement du disque dur -> 250 € HT.

Proposition 2 : remplacement de l'unité centrale -> 1189 € HT.

Suite à l'étude de deux devis, le conseil municipal retient à l'unanimité la proposition 2 pour un montant de 1 189 € HT (remplacement de l'unité centrale de l'équipement informatique du secrétariat de mairie).

Ordre : Étude d'une proposition de maintenance du photocopieur

La société CTRLP assure la maintenance du photocopieur de la mairie.

La société C'PRO gère la maintenance de l'ordinateur de l'école et du système de sauvegarde des données de la mairie.

C'PRO propose de reprendre la maintenance de CTRLP, de remplacer le copieur par un appareil plus rapide avec un coût légèrement inférieur (- 1,95€/mois).

Le conseil municipal donne un avis favorable pour que l'entreprise C'PRO gère l'ensemble des maintenances des appareils numériques (photocopieur, ordinateur de l'école et système de sauvegarde de la mairie).

Ordre : Étude de devis pour un Diagnostic Performance Énergétique dans des appartements communaux

Le conseil municipal valide un diagnostic performance énergétique réalisé par l'entreprise OZONE pour un montant de 116,65€ HT / 140€ TTC pour des appartements communaux.

Ordre : Suite à donner au projet de piste forestières des Moussus

Étant donné les doutes qui pèsent sur les moyens de financement, le conseil municipal préfère attendre les réponses concernant les appels d'offres pour la zone du parc photovoltaïque du Limouzat et, alors, le conseil municipal réétudiera la demande.

Ordre : Réflexion sur une demande d'implantation d'éoliennes dans les Bois Noirs

Après vote à main levée (9 contre, 2 abstentions), il est décidé de ne pas donner suite à des demandes d'implantation d'éoliennes dans les Bois Noirs.

Ordre : Ouverture de poste pour l'emploi d'un agent d'entretien à temps partiel

Le conseil municipal décide l'ouverture d'un poste à durée déterminée (6 mois renouvelables) pour l'emploi d'un agent d'entretien à temps partiel (20h/sem.). Celle-ci sera publiée selon les règles en vigueur. Les candidatures devront être adressées à la mairie.

Ordre : Suivi du projet d'aménagement du stade

Le conseil municipal est encore dans l'attente de quelques devis supplémentaires pour plusieurs tranches de travaux (assainissement, terrassement, désamiantage).

Ordre : Demande de subvention pour les travaux du bloc support du sapin de Noël

Le conseil municipal donne son accord pour que M. le maire fasse une demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité à hauteur de 60% pour le bloc support du sapin de Noël (travaux pour un montant de 1500 € HT).

Ordre : Questions diverses

- **Modification simplifiée du PLU**

Le conseil municipal prendra contact avec le bureau d'étude *Aptitude Aménagements* pour étudier la démarche à suivre.

- **Validation du dépliant des services utiles**

Le conseil municipal valide le dépliant '*Des services près de chez vous*' créé par la Commission CCAS bienveillance intergénérationnelle. Ce dépliant peut être demandé à la mairie, .

- **Motion de M. VAUQUIEZ en faveur des retenues collinaires**

Suite au vote à main levée (5 pour, 6 abstentions), le conseil municipal donne un avis favorable à la motion de M. VAUQUIEZ en faveur des retenues collinaires.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 Décembre 2020 à 20 h 30 à la cantine scolaire de Saint-Priest-la-Prugne.

La séance est close à 00H40.